



Bioley-Magnoux, le 13 novembre 2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

Chers amis des abeilles, votre comité a enfin le plaisir de vous inviter à nouveau à notre Assemblée Générale qui aura lieu le dimanche **5 décembre 2021 à 14h00 à l'Hôtel de la Gare à Yvonand**

Ordre du jour proposé

1. Liste de présence
2. Lecture du procès-verbal de l'AG du 1er décembre 2019
3. Admissions - démissions
4. Rapport du président
5. Rapport du caissier
6. Rapport des vérificateurs
7. Approbation et décharge au caissier et aux vérificateurs
8. Élection du vérificateur suppléant

Passé COVID obligatoire

9. Rapport de l'inspecteur des ruchers
10. Rapport du moniteur-éleveur
11. Quel avenir pour notre société ?
12. Fixation des cotisations 2022
13. Élection du comité
14. Élection du président
15. Délégués aux assemblées FVA et SAR
16. Activités 2022
17. Divers et propositions individuelles

Toutes les propositions individuelles doivent être adressées à :

Jean-Daniel Völlmy, Route d'Ogens 9, 1407 Bioley-Magnoux,
Tél. 079 467 55 78 (SMS, WhatsApp) ou jd.vollmy@bluewin.ch

Notre traditionnel LOTO familial suivra l'assemblée. Un ou plusieurs lots seront les bienvenus.

À déposer dans la salle avant l'assemblée, merci d'avance pour votre générosité !

Une personne de votre entourage est intéressée, débute en apiculture, encouragez-le à prendre contact, à venir à cette assemblée !

Vous recevez ce courrier par la poste et vous avez une adresse e-mail : merci de me la communiquer !

Dans l'attente de vous retrouver nombreux, votre comité vous présente ses plus cordiales salutations.

Votre président
Jean-Daniel Völlmy

Merci de vous acquitter de votre cotisation avant le 25 décembre, pour permettre au caissier de confirmer votre affiliation à la SAR.

Le caissier sera disponible lors de l'AG. Vous pouvez aussi utiliser le bulletin de versement ci-joint.
IBAN : CH22 8046 5000 0030 2570 1

<u>Cotisations</u>	Membres actifs :	Fr 70.- (dont Fr 10.- pour Apisuisse)
	Membres amis :	Fr 20.-
<u>Surprimes</u>	De 11 à 30 ruches :	Fr. 4.-
	De 31 à 50 ruches :	Fr. 8.-
	De 51 ruches et plus :	Fr. 12.-
<u>Versement au guichet postal :</u>		Fr. 2.-